**L’autonomie de l’établissement : mirage ou miracle ?**

L’autonomie des établissements et le pouvoir d’agir des acteurs

 **Le mercredi 28 mars de 14h à 17h au lycée d’Alembert,** [**22 sente des Dorées, Paris XIXe - Métro porte de Pantin**](https://www.google.fr/maps/place/Lyc%C3%A9e%2BPolyvalent%2Bd%27Alembert/%4048.8881326%2C2.3936573%2C15z/data%3D%214m2%213m1%211s0x0%3A0xa19a3a7f68c7964c?sa=X&ved=0ahUKEwjFvZHg5fLYAhWCYVAKHQ4TDDMQ_BIIdTAL)

**14h**  Accueil Evènement organisé par le CRAP Cahiers pédagogiques et Education et Devenir, remerciement pour l’accueil de F.Sturbaut, proviseure de l’établissement. **5 min**

**14h 05 Présentation** de la problématique **Michèle Amiel** **5 min**

« Que faire pour que l’autonomie ne soit pas un « mirage » renforçant les inégalités et le caporalisme local, et pour qu’elle soit non pas un « miracle », mais du moins utile, au service de la démocratie et de l’ « empowerment » des acteurs, et aussi de la réussite des élèves. «

**Animation Jean-Michel Zakhartchouk**

**14h15- 14h30** L’autonomie, une idée vieille de plus de cent ans

Projection d’une vidéo de Jean-Paul Delahaye sur l’historique de la notion de l’autonomie dans le système éducatif : « l’autonomie, une vieille idée… »

**14h 30 – 14h40** – Florent Pasquier La formation des enseignants à l’autonomie ?

Florent Pasquier, maitre de conférences en sciences de l’éducation, université Paris-Sorbonne , laboratoire Costec, UTC

Cahier N° 539 Article p 46 « Prenez le pouvoir ! »

Quelle culture enseignante voulons-nous ?

La formation actuellement dispensée aux enseignants stagiaires est pour vous une source d’étonnement : vous constatez par exemple les injonctions contradictoires qui leur sont envoyées lorsque, pendant un cours magistral dispensé en amphi , on leur demande de pratiquer une pédagogie différenciée.

Savons-nous former des enseignants capables d’exercer un pouvoir d’agir sur leur pratique, de participer à la construction de l’autonomie de leur établissement ? Comment y parvenir ?

**14h40 – 14h50** – Francoise Sturbaut L’autonomie de l’établissement, une affaire de chef ou d’équipe ?

Proviseure du lycée d’Alembert, Présidente d’Education et Devenir .

Article cahier n°539 « Un défi à relever » (Sur le site)

La problématique de l’autonomie de l’établissement questionne le rôle du personnel de direction ou du directeur d’école lorsqu’il a la volonté de faire évoluer le fonctionnement de son établissement vers une plus grande autonomie …Les métaphores habituellement utilisées sont éclairantes sur la posture dans laquelle on l’imagine : le chef, c’est plutôt un guide éclairé ? Un chef d’orchestre ? Un commandant de bord ? Une patronne ?

En fait, l’autonomie de l’établissement,- prendre des initiatives, engager un processus de décision, animer une équipe, mettre en place une innovation, etc.- c’est pour le chef ou pour les équipes ?

**14h50h - 15h**– Caroline Rousseau : l’équipe de Néo Alta : des profs lambda dans un établissement lambda

Professeure au collège Anatole France, Clayes sous Bois (78)

« Travailler ensemble, ça s’organise «  p 36

Le travail en équipe, ça ne se décrète pas : » ça s’organise », comme il est dit dans le titre. Il y a des conditions précises à réunir pour que la volonté de travailler ensemble émerge et que cela se fasse de manière efficace.

Comment vous y êtes pris dans un établissement lambda (c’est votre expression), avec des professeurs lambda pour vous engager collectivement dans une dynamique de changement ?(présentation rapide du projet Néo Alta)

**15h- 15h10** A quelles conditions peut-on passer de la gestion au pilotage ?

Michèle Amiel – Coordonnatrice du dossier

**15h10- 15h20** Une perspective européenne Jean-Michel Zakhartchouk

Présentation du dispositif et installation des groupes **JMZ** **5 min**

**15h 25 Groupes de proximité (environ 15 min)**

Les participants se regroupent par proximité (7 personnes max). Ils désignent un animateur et un rapporteur

Le postulat de départ « L’autonomie permet de mieux atteindre l’objectif de réussite des élèves tout en respectant les valeurs de la république » :

Ils répondent à deux demandes :

* Donnez un exemple /une illustration de dérives ou de difficultés entrainées par l’autonomie de l’établissement
* Donnez un exemple de proposition concrète qui irait dans le sens d’un fonctionnement plus efficace de l’école (plus de réussite pour les élèves) tout en respectant les valeurs de la république

**15h45 Plénière**

* **15h45- 16h05** Chaque groupe donne ses propositions ( 3 min maxi par groupe) **20 min max**
* **16h05 – 16h20** Réaction de chaque intervenant : 5 min chacun
* **16h20 – 16h50** Débat avec la salle

**16h50- 17 h Conclusions/remerciements Michèle Amiel/Jean-Michel Zakhartchouk / Françoise Sturbaut**

Si vous voulez aller plus loin avec Ed et Devenir et les Cahiers…..(activités et publications…)